

Le genre d'une migration post-coloniale : de Meknès (Maroc) à Montréal (Québec)

Yolande Cohen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1021>
ISBN : 978-2-8218-0494-4
ISSN : 2102-5886

Éditeur

Association Mnémosyne

Ce document vous est offert par Université du Québec à Montréal



Université du Québec à Montréal

Référence électronique

Yolande Cohen, « Le genre d'une migration post-coloniale : de Meknès (Maroc) à Montréal (Québec) », *Genre & Histoire* [En ligne], 6 | Printemps 2010, mis en ligne le 21 juillet 2010, consulté le 03 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1021>

Ce document a été généré automatiquement le 3 octobre 2019.



Genre & histoire est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le genre d'une migration post-coloniale : de Meknès (Maroc) à Montréal (Québec)

Yolande Cohen

- 1 La subjectivité des actrices et leur perception des événements qui ont marqué leur époque ont été largement réhabilitées par l'histoire sociale et par l'histoire des femmes et du genre. Les historiennes sont alors conviées à expliciter à leur tour leurs motivations à traiter de tel ou tel sujet et à dévoiler leur propre point de vue, le lieu d'où elles parlent et écrivent. La réflexivité est ainsi devenu un passage obligé en sciences sociales ces dernières années et cet exercice apparaît d'autant plus indispensable que le sujet que nous traitons est proche de notre vie. Militantes féministes pour la plupart d'entre nous, nous nous sommes penchées sur l'histoire des femmes pour en saisir d'abord ce qui nous a paru légitimer notre action dans le mouvement (une histoire d'héroïnes projetée dans le passé). Puis nous avons voulu justifier nos recherches académiques et construire des catégories scientifiques à partir des données empiriques trouvées dans les sources (une histoire des catégories de genre). Enfin nous devons comprendre les faits bruts d'une histoire qui ne cadrerait pas toujours avec nos attentes (une histoire complexe des rapports de genre). Toutefois, on le sait, le militantisme ne fait pas toujours bon ménage avec la recherche académique et bien d'autres motivations entrent dans les dispositions des chercheuses qui se livrent à une enquête historique.
- 2 Ainsi, le retour réflexif sur sa propre histoire permet d'explicitement certaines de ces zones d'ombre qui, loin de l'ego-histoire, éclairent des cheminements. Une telle démarche permet de clarifier des orientations et des choix méthodologiques faits dans le feu de l'action et qui, une fois remis dans le contexte d'une vie et d'une époque, prennent parfois tout leur sens¹. J'aborderai dans ce texte plus particulièrement les processus par lesquels je suis devenue une historienne des femmes et de leurs mouvements, orientation que j'ai prise relativement tôt, à la faveur de mon engagement dans le militantisme politique, à Paris en 1968 d'abord et à Montréal, dans le mouvement des femmes ensuite.

Mais auparavant, il me faut situer le contexte familial, culturel et social dans lequel j'ai vécu mon enfance et mon adolescence au Maroc.

Une jeunesse révoltée

- 3 Que dire de mon enfance et de ma jeunesse ? Qu'elles furent celles d'une petite fille juive, qui fut témoin des transformations rapides qui ont vu passer le Maroc du statut de protectorat français à la décolonisation, à l'indépendance et à l'arabisation.
- 4 Toutefois, pour moi comme pour beaucoup d'autres Juifs, la colonisation française et l'omniprésence de la culture française furent déterminants dans tout mon parcours, structurant mon existence, alors même que les administrations coloniales et chérifiennes décidaient du sort des Juifs du protectorat marocain, en particulier de leur nationalité. Très peu d'entre nous purent devenir français et sont demeurés des sujets du roi.
- 5 À ma naissance, en février 1950, ce qui deviendra l'axe principal de référence du judaïsme marocain autour de trois grands pôles, était déjà en place : le Maroc, où la présence juive est attestée depuis deux mille ans ; la France du protectorat (établi au Maroc depuis 1912) et d'un certain colonialisme juif (identifié au franco-judaïsme des décrets Crémieux et à l'Alliance Israélite universelle) qui avaient transformé la communauté juive du Maroc, déchirée entre différentes allégeances ; l'État d'Israël, dont la création venait tout juste d'être proclamée à la suite des tractations internationales de l'après Seconde Guerre mondiale.
- 6 Ma famille, implantée de longue date à Meknès, faisait partie de ce petit cercle de notables juifs, à la fois commerçants et intermédiaires attitrés de la communauté juive auprès des autorités françaises et marocaines. À la fin de la guerre, les familles de mes parents avaient fait leur choix: Israël du côté de mon père, le Maroc du côté de ma mère.
- 7 Du côté de mon père, le choix du Yichouv (foyer juif) en Palestine et ensuite d'Israël ne faisait pas de doute². Les sept frères et sœurs de mon père partirent donc dès l'été 1948 en Israël. De cette fratrie de dix enfants, il ne restait plus à Meknès que les familles des deux sœurs aînées de mon père, et lui qui attendait de se marier en septembre avant de rejoindre ses grands frères en Israël quelques mois plus tard.
- 8 Du côté de la famille de ma mère, la situation était quelque peu différente. Président de la communauté juive de Meknès et à ce titre juge du tribunal rabbinique, mon grand-père qui était avec ses cinq frères des négociants en grains reconnus dans la région, exerçait aussi la fonction d'intermédiaire attitré des Juifs auprès des autorités françaises et marocaines. Ils étaient certes sionistes, mais avaient surtout la fibre communautaire³. Il a fallu le décès du père de ma mère en 1948, à la toute veille de son mariage, pour que celle-ci accepte de suivre mon père dans cette folle aventure du sionisme.
- 9 À l'âge de 18 et 20 ans, mes parents embarquèrent donc tous les deux et à leurs frais sur un bateau à destination de Marseille, avec l'intention de rejoindre la famille de mon père en Israël. Plaque tournante des grandes migrations qui ont marqué cette période, la cité phocéenne avait résolu le problème de l'accueil des réfugiés juifs européens par la construction à l'extérieur de la ville d'un immense camp de transit. Les Juifs qui affluaient aussi des anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord, en attente de leurs visas pour Israël, furent également dirigés par l'Agence Juive et les autorités françaises dans plusieurs camps de transit, dont celui du grand Arénas⁴.

- 10 Hésitant sans doute à partir, mes parents y prolongèrent sans cesse leur séjour qui ne devait durer initialement que quelques mois. C'est ainsi que je suis née dans un de ces camps de transit, à la clinique mise à la disposition des personnes du camp, dans la commune d'Aubagne, en février 1950. Aux dires de mes parents, qui ont passé dans ce camp près de deux années complètes, dans des conditions très précaires, avec un bébé, la vie était difficile⁵. Et surtout, ils ne parvenaient pas vraiment à se décider à partir...
- 11 D'autant plus que les nouvelles envoyées par la famille d'Israël n'étaient pas bonnes : la guerre faisait rage et deux des frères de mon père avaient décidé de revenir au Maroc. Ils conseillèrent à mes parents de retarder encore leur départ ou de le remettre à plus tard. Sur ce point, les avis des uns et des autres divergent quarante ans après ; en tout état de cause, il faut bien dire que la famille de ma mère, qui était restée au Maroc, inquiète de voir la tournure des événements, faisait pression pour qu'ils reviennent à Meknès.
- 12 Ma mère, qui me racontait combien elle se sentait dépaysée, déplacée, n'avait pas de mots pour décrire son désarroi pendant cette période. Une anecdote revenait souvent quand elle acceptait de raconter cet épisode de sa vie. Elle, qui avait apporté son trousseau de jeune mariée (des vêtements tous neufs et des draps finement brodés), réalisait à quel point ces choses étaient devenues inutiles dans ce camp, où il s'agissait avant tout de survivre dans le froid, la poussière et la promiscuité ! Devenus des reliques de son ancienne vie, ces vêtements témoignaient de la distance qu'il y avait entre leur rêve d'Israël et la dure réalité qu'ils ont dû vivre en tant que personnes déplacées. Était-ce un avant-goût de ce qu'ils allaient trouver en Israël ? Ma mère finit par émettre les plus vives réserves à l'égard de cette aventure, qui pour elle était en train de tourner au drame.
- 13 Après encore une autre année de tergiversations, et de tentatives d'installation à Marseille dans l'import-export, mes parents retournèrent à Meknès pour le mariage de l'un des frères de ma mère et y restèrent, dans le giron de la famille maternelle. Il faut dire que pour la plupart d'entre eux, les Juifs du Maroc, au contraire des Juifs Algériens qui étaient français, ne purent accéder à la nationalité française qu'en nombre très restreint, et ce ne fut pas le cas de mes parents, qui durent affronter plusieurs difficultés lorsqu'ils s'installèrent à Marseille sans les papiers nécessaires.
- 14 C'est donc à Meknès, dans cette ancienne ville de garnison française, que je fis toute ma scolarité en français dans les écoles de la Mission française : école Jean-Jacques Rousseau, lycée Poeymirau pour le collège et lycée Paul Valéry pour de la Seconde à la Terminale.
- 15 Aînée d'une famille de quatre enfants, je fus la seule de ma famille à étudier dans des écoles de la Mission culturelle et universitaire française en ville nouvelle ; ma sœur cadette fut inscrite dans les écoles de l'Alliance israélite universelle au Mellah, où elle put apprendre l'hébreu en même temps que le français et mes deux plus jeunes frères ont fréquenté des écoles Juives – l'École Normale de Casablanca pour l'un et le Talmud Torah à Meknès pour l'autre –, où ils reçurent une excellente formation en français mais surtout en hébreu (obligatoire pour les garçons qui devaient faire leur bar-mitzvah).
- 16 D'emblée, par cette formation entièrement française pour les Français du Maroc, je fus immergée dans la grande culture occidentale, qui était en même temps celle du colonisateur français. Je fus plongée dans cet abîme d'étrangeté à soi, si bien décrit par Albert Memmi⁶. Certes, comme le soulignait si justement Marcel Bénabou⁷, lui aussi originaire de Meknès, jeunes juifs et marocains parlant français, nous avons amplement

bénéficié de cette culture plurielle dans laquelle nous avons baigné : nos grands-parents parlaient en arabe, ladino et judéo-espagnol, nos parents passaient de l'arabe au français, nous parlions français d'abord, mais aussi arabe en famille, et hébreu pour les garçons à la synagogue. On a certes pu bénéficier de ces passages presque naturels aux différentes langues et cultures environnantes sans que cela nous pose de grand problème d'apprentissage ou d'adaptation.

- 17 Aptes à distinguer les accents et les positions sociales et ethniques qu'ils révélaient, nous étions aussi très sensibles aux manifestations de nos différences établies. Et celles-ci signifiaient bien un ordonnancement hiérarchique strict et non-négociable, incrusté dans un naturalisme qui fleurait le temps colonial. Les différences, générationnelles, sexuelles ou religieuses, étaient l'essence même de la vie sociale. Sur elles s'appuyaient les principes de la discrimination entre les gens ou, pour reprendre l'expression de Françoise Héritier⁸, sur la valence différentielle des sexes, des générations et j'ajouterais des religions, s'ancrait la domination. Ou encore, il n'y avait pas un secteur de la vie privée ou publique qui ne témoigne de la domination des Musulmans sur les Juifs (la *dhimma*), des hommes sur les femmes (sexuée), des adultes sur les enfants et les jeunes.
- 18 Toutefois, tout cela me paraissait absolument normal, dans l'ordre des choses... Mais il me semblait tout aussi normal de contester cet ordre des choses, tant au sein de la famille qu'en dehors d'elle. Les espaces de contestation dans cette ville où nous étions installés n'étaient pas très nombreux. C'est surtout à l'école que nous pouvions à la rigueur chahuter les professeurs et mettre en cause la discipline qu'ils tentaient de nous faire respecter. Rassemblés en petits groupes de copains, dans une mixité de bon aloi, même si par ailleurs les espaces des uns et des autres étaient nettement délimités, nous parvenions à oublier les préjugés et les discriminations qui étaient la règle ailleurs. Il était plus compliqué de contester l'ordre religieux établi ; nous avons bien paradé, le jour du jeûne de Kippur sur l'avenue principale de Meknès en mangeant ostensiblement des *sandwichs* (ce qui me valut une bonne paire de claques de la part de l'une de mes cousines qui passait par là).
- 19 En 1965 et 1966, je chantais Brassens et les Beatles à tue-tête et jouais les pièces de Camus et de Sartre avec mes profs de philosophie et de français, lesquels venaient justement de se découvrir de nouvelles affinités. Mais tout cela ne semblait pas porter à grandes conséquences en dehors de nos petits cercles bien clos. Pourtant, cette agitation qui montait dans nos rangs, finit par devenir plus dense et, en 1967-1968, l'année du bac, un vent de révolte soufflait sur le lycée ; mimétisme du colonisé ou pas, nous sommes entrés dans un mouvement de contestation semblable à celui qui enflammait les lycées en métropole au même moment...
- 20 Particulièrement révoltée cette année-là, j'avais dû quitter le domicile familial car le conflit avec mes parents était devenu insupportable et après quelques mois comme pensionnaire au lycée, je finis de préparer mon bac en habitant chez ma grand-mère d'où il nous était encore plus facile de concocter de multiples stratégies au cours de réunions enfumées et tonitruantes au son du rock américain et anglais ! L'Amérique nous semblait un rêve inaccessible, mais qui portait en lui toutes les promesses de liberté et d'émancipation.
- 21 Nous étions quelques-uns du lycée à nous révolter contre le proviseur et ses commettants, qui incarnaient à nos yeux la puissance coloniale. Tout ce qu'ils faisaient nous semblait injuste et quelques décisions, comme cette obligation, faite aux quelques Marocains du lycée d'apprendre l'arabe en première langue, reflétaient bien les

compromis de l'ancienne puissance coloniale à l'égard des nouvelles exigences d'arabisation. Nous voulions être traités comme nos camarades français et pas comme des élèves de seconde zone. Marocains, nous étions toujours considérés comme des invités de la France, dont le lycée pourtant tentait d'offrir le visage le plus avenant. Nous voulions nous aussi participer aux décisions et, bravant toutes nos différences, nous avons aussi manifesté devant la grille du lycée, à quelques-uns, grisés par l'idée que nous pourrions ébranler cet édifice immense qui pesait sur nous. La fermeture du lycée quelques jours, le temps que cesse l'agitation orchestrée par les élèves de Premières et Terminales, nous a fait croire à l'efficacité de nos mots d'ordre. De fait, c'était la paralysie de l'administration en métropole qui avait sans doute conduit à la suspension des cours, dans l'attente des décisions du Ministère français de l'Éducation nationale concernant le passage du bac et des examens dans tous les lycées de France et de Navarre...

- 22 Cette tempête dans un verre d'eau se transformait toutefois en nuage sombre pour les Marocains et Marocains israéliites des terminales qui furent aussitôt séparés du lot des Français pour passer un bac tout ce qu'il y a de plus légal à Rabat, avec écrit, oral et tout le reste ; les Français se contentant d'oraux passés à la hâte sur ordre d'une Éducation nationale malmenée et désorganisée. La différence de nationalité ne nous semblait pas justifier une telle différence de traitement : on ne cria même pas à l'injustice ; on comprit toutefois que l'école n'était pas ce temple de l'égalité.... Comment se faisait-il que la nationalité détermine à ce point le destin ?

Avoir 18 ans en 1968 : étudiante à Paris

- 23 Durant ces années, je réalisais confusément que j'assistais à la fin d'un monde, d'un monde dont je ne voulais plus et qui était celui de mes parents et d'une communauté dont l'histoire, tissée par de très nombreuses générations de Juifs au Maroc, m'oppressait. La révolte puissante qui m'animait n'avait rien de mimétique ; seule son expression l'était. Car la rage est profondément ancrée chez ceux qui éprouvent l'injustice du monde de façon aussi tangible. Les différences perçues comme anodines et parfois comme sources de distinction deviennent alors des marqueurs indélébiles d'un destin.
- 24 Je faisais l'expérience durant ces quelques semaines du bac, de la discrimination dont nous étions l'objet et la ségrégation, habituelle dans la vie quotidienne, fut à nouveau au centre de notre vie de lycéens. À l'injustice à l'égard des filles, palpable tout le temps, vint s'ajouter l'injustice à l'égard du fait que j'étais israéliite : je découvrais alors l'aspect aléatoire des promesses d'une vie meilleure, entrevues durant mes années de formation dans les écoles françaises de Meknès.
- 25 Dès lors, et bien qu'ayant goûté à l'éducation relativement libérale reçue au lycée, je devins enragée, contre mes parents, contre le lycée, contre les Français, contre ce monde pourri ! Ma rage attisait la révolte qui se transforma rapidement en une envie irrépressible de partir, le plus loin possible ! Et ce n'est certainement pas le mariage qui aurait pu arranger ça. Pour moi, comme pour mes nombreuses copines françaises du lycée et cousines de mon âge, il n'en était pas question. Tout ce que je voulais désormais, c'était partir au plus vite, loin de cette ville, de ce milieu, de ce pays. Partir rejoindre mes amis qui avaient abandonné le lycée pour devenir militants sionistes et avaient rejoint le *kibbutz* en Israël en rêvant de transformer ainsi le monde... ou aller à Paris ? En tout cas,

une chose me paraissait sûre, je n'irais pas avec ceux et celles de mes amis qui allaient faire leur médecine à Rabat ou à Casablanca. Je devais partir du Maroc, même et surtout parce que mes parents y étaient encore ! Moi qui avais adoré mes cours d'histoire, donnés par un jeune agrégé français venu en coopération à Meknès pour éviter l'armée, ne savais pas trop encore ce que je voulais faire, ou quelles études entreprendre. Seulement sortir de l'emprise de ma famille, de celle de ma mère qui entretenait l'espoir secret que je me marie avec un de mes cousins, à la fin de mes études ; ou de ma grand-mère avec laquelle j'avais habité durant cette période agitée, et qui ayant été mariée à 13 ans, se demandait bien comment une jeune fille pouvait faire sa vie en refusant de se marier jeune.

- 26 Malgré tout, je partis de Meknès à 18 ans, dans ces années de trouble profond, où plus personne autour de moi n'était sûr de rien, pour me confronter enfin au vaste monde. D'abord en juin et juillet 1968 à Paris, où je pus vivre les derniers remous de ces grands événements qui m'avaient déjà marquée aussi rapidement que profondément. Ensuite pour des vacances d'été en Israël, à la rencontre de ces amis qui étaient déjà devenus en quelques mois des Israéliens et que je retrouvais, transformés par leur récente expérience d'émigration, dans ces nouvelles villes sur les plages avoisinant Tel-Aviv.
- 27 J'ai pensé m'installer en Israël, bien que n'ayant pas vécu l'appel sioniste comme eux, d'abord dans un Kibboutz et ensuite comme étudiante en sciences politiques à l'université Hébraïque de Jérusalem. Je me rendis vite à l'évidence : je me sentais extrêmement isolée et loin de ce qui était ma culture, mon environnement linguistique. Et puis je n'avais peut-être pas la vocation d'une pionnière !
- 28 Je décidais donc de revenir à Paris et d'y faire des études de médecine (concession aux désirs de ma mère et en conformité avec ce que faisaient nombre de mes amies). Je fus admise en première année à Orsay et j'expérimentais les amphes bondés et la contestation qui se poursuivait partout sur le campus. C'était l'époque des résidences séparées des filles et des garçons qui nous répugnaient et étaient alors l'objet de toutes nos revendications.
- 29 Je m'inscrivis à l'UNEF, où je rejoignis un groupe de militants très actifs pour la mixité des résidences universitaires et la libération sexuelle. Si dans cette section de l'UNEF, dirigée par l'Organisation Communiste Internationaliste (OCI), on favorisait une libéralité de bon aloi, en réalité, derrière une convivialité affichée régnait la discipline militante la plus stricte. La révolution prolétarienne et son corollaire, un militantisme inquiet et sans relâche, donnaient un sens et un contenu à ma révolte. Ce militantisme étudiant, loin de s'être essoufflé durant les événements de Mai, avait repris de plus belle sur les campus, et m'avait happée dans son sillage. Je devins une militante trotskyste (OCI) à plein temps. J'abandonnais rapidement les études de médecine et m'inscrivais en licence d'histoire-géo dans cette nouvelle faculté de Vincennes, conçue expressément me semblait-il pour abriter nos batailles rangées entre groupuscules trotskystes et maoïstes adverses. Car en effet, il me fallait mieux comprendre l'histoire pour pouvoir étayer mes démonstrations et convaincre les autres de l'imminence de la révolution prolétarienne.
- 30 De cette période, maintenant largement racontée par ses différents protagonistes qui étaient aussi souvent des camarades de classe à Vincennes, il m'est resté un grand sentiment de bonheur. Ces années post-68 furent pour moi extraordinaires.
- 31 Je rencontrais à Vincennes des professeures comme Claude Mossé, qui nous enseignait avec ferveur l'histoire de la Grèce ancienne et de la démocratie athénienne, Jean Bouvier

et Alain Plessis qui nous firent comprendre les cycles économiques de Kondratieff, Jean Bruhat, Jacques Julliard et Michel Winock, figures emblématiques d'historiens français engagés, le très aimable Jean-Louis Flandrin et ses passions pour l'histoire de l'alimentation, qui nous paraissaient bien ringardes à l'époque, Marianne Debouzy et Marie-Noëlle Thibault, qui nous enseignaient l'histoire des États-Unis et celle du syndicalisme. Bref, une pléiade de professeurs attentifs et engagés comme nous dans des batailles pour monter le département d'histoire mais aussi pour changer l'université et ses pratiques. Et, malgré l'engagement de la majorité d'entre eux dans le Parti Communiste qu'ils venaient ou allaient quitter aussi pour la plupart, ils et elles nous ont permis de mieux définir nos engagements propres en développant nos habiletés oratoires et rhétoriques. Plus encore, c'est là que je fus convaincue de l'intérêt de faire de l'histoire pour comprendre et faire de la politique. L'une et l'autre déterminations n'allaient plus me quitter.

- 32 Ces années me permirent de comprendre intimement que toutes les différences qui existaient entre nous, et elles étaient nombreuses, pouvaient être dépassées dans un combat commun et qu'elles ne déclenchaient pas nécessairement la grande mécanique de la discrimination et de la domination. Elles pouvaient aussi être le lieu d'une mobilisation et partant aussi d'une certaine autonomisation. Cette possibilité-là était d'une incroyable importance.
- 33 Pour moi, le militantisme féministe, qui à Vincennes se traduisait par des pratiques de libération sexuelle surimposées au militantisme trotskyste, signifiait que nous pouvions diriger la petite cellule de militants. Ce ne fut pas acquis, et constamment il nous a fallu, avec une amie étudiante en géographie que je venais de recruter à l'OCI, défendre pied à pied notre territoire face aux petits et grands chefs de l'OCI ou face aux Maos qui régnaient en maîtres sur les AG à Vincennes. Mais nous avons réussi à nous imposer comme dirigeantes du groupe de Vincennes, ce qui nous donnait un véritable sentiment de puissance, d'autant plus que nous pouvions faire venir notre redoutable service d'ordre si on touchait à nos affiches ! Participant à cet univers effervescent de contestation étudiante, mon engagement féministe consistait alors à résister à l'instrumentalisation des femmes dans les groupes gauchistes. Refus d'être celle du « sois belle et tais-toi... », mais encore largement celle qui fait tout, de la rédaction du tract à son impression et à sa diffusion, celle qui signe pour le groupe et dont le nom propre a disparu entre temps dans les nimbes du collectivisme. Ce qui tout de même me donnait accès au poste envié de sous-cheftaine de l'OCI à Vincennes, responsable d'une cellule avec quelques camarades plus ou moins machos.
- 34 D'une certaine manière, assez naïvement mais de façon tangible, je voyais et expérimentais le fait qu'il était possible de se libérer de quelques-unes de ses chaînes au sein même d'un système aux rouages bien huilés mais que l'on pouvait par notre action collective contribuer à enrayer. L'oppression du peuple, des ouvriers, des étudiants, des femmes etc. était certainement le maître mot de mon militantisme, mais à mon niveau, chaque jour, je pouvais aussi faire ce que je voulais. Je pouvais aller ou non à mes cours, préparer ou non mes examens, intervenir dans des amphes bondés pour appeler à une autre grève, manifester dans les rues de Paris etc. Il y avait donc plusieurs échelles de mesure, celle des libertés individuelles avec une vision fugitive d'un monde plus libre et celle des oppressions plus globales, avec une division qui séparait les opprimé-e-s et les révolté-e-s de ceux qui dominent le monde.

- 35 Immigrante marocaine mais passant pour une Française sans en avoir la nationalité, ce que le renouvellement annuel de ma carte de séjour me rappelait constamment, je me devais d'aller à mes cours, de passer mes UV et de réussir mes examens, tandis que mes copains militants et français abandonnaient pour la plupart leurs cours pour faire du militantisme à plein temps ou pour aller dans une autre fac. Toutefois, n'ayant pas acquis au Maroc l'habitus français des concours, je réalisais en 3^e année de licence que certains étudiants se préparaient aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES) ou supérieur (agrégation) en histoire ou en géographie. Aussi curieux que cela puisse paraître, Vincennes, cette fac qui pensait avoir aboli la sélection par les diplômes, préparait aux concours, non sans moult débats. Il y avait bel et bien une prépa aux concours, certes collective et cool, à Vincennes dès 1971. Je m'y inscrivis moi aussi, pour découvrir quelques mois plus tard que l'on se préparait à un concours de recrutement réservé aux Français et que si je voulais passer le concours pour étrangers je pouvais toujours, mais que cela n'avait en somme aucun intérêt, puisque ces concours ne me garantissaient aucun poste par la suite. Non que je voulais devenir prof ! Mais on ne sait pas, on ne sait jamais ...
- 36 Une fois de plus, et malgré toutes les contestations, le fait brut de ma nationalité me rattrapait ! Et, alors que je travaillais pendant la journée pour gagner ma vie chez un de mes cousins dans l'import-export, que je militais la nuit pour préparer la révolution et les lendemains qui chantent, je voyais qu'à toutes fins pratiques, ni la maîtrise d'histoire que j'avais terminée, ni même le doctorat d'histoire dans lequel je venais de m'engager ne suffiraient à changer ces conditions-là. J'avais bien essayé de demander ma naturalisation, puisque j'étais née en France, mais mon militantisme permit de justifier les deux refus que l'administration française opposa à ces requêtes.
- 37 Durant ces années-là, je ne fus pas ébranlée outre mesure par ces événements, qui me paraissaient somme toute cohérents avec l'analyse que j'en faisais. Certes, ils venaient raviver le sentiment de discrimination que je ressentais déjà et me confirmaient dans ma détermination de me battre contre le système. Mon parcours ne faisait qu'illustrer celui de tout colonisé me semblait-il alors : à la fois révoltée contre son oppresseur et ne pouvant s'en séparer, inextricablement liée à lui parce que lui devant tout, ou presque. Par la langue que je parlais, et en raison de mes désirs d'être acceptée par cette société, je cherchais à compenser le rejet des uns (l'abjecte bureaucratie d'État), par l'acceptation des autres dans le militantisme. J'ai pu tenir cette posture le temps des études de licence et de maîtrise à Vincennes et surtout durant cette période faste de militantisme étudiant. Dès que vint le moment de la décision, celle de la recherche d'un emploi pour l'avenir, cet univers se refermait sur moi, me renvoyant à la perspective de continuer de travailler pour ce cousin qui, à peine plus âgé que moi, faisait déjà fortune dans la vente de conserve en gros à Rungis.
- 38 Je gagnais relativement bien ma vie, car j'avais en plus du salaire minimum quelques commissions sur les ventes que je faisais ; très bonne vendeuse, j'avais selon lui un avenir assuré dans son entreprise. Mais j'étouffais dans cette atmosphère de travail, qui me renvoyait trop au métro/boulot/dodo tant décrié durant mes années de militantisme et à la famille que je voulais quitter. De plus, mes parents vivaient dans l'anxiété la plus complète, tiraillés qu'ils étaient entre un départ du Maroc, qu'ils savaient imminent, et leur perplexité face à un avenir incertain. Je leur parlais souvent par téléphone, ce lien invisible mais aussi fort qu'un cordon ombilical et vivais ainsi leur angoisse. Je

m'accrochais d'autant plus à ce qui me semblait être ma voie propre, celle de devenir professeur d'histoire.

- 39 J'aimais l'histoire et je dis même en juin 1972 à ma directrice de mémoire de maîtrise (qui portait sur l'étude des petites revues culturelles en France au tournant du siècle), que je voulais devenir historienne. Madeleine Rebérioux ne m'y encouragea guère puisque je n'étais ni française ni agrégée. Malgré tout, poussée par l'intérêt et une certaine passion, je décidais de poursuivre mes études ailleurs. Ainsi, je quittais Vincennes et ses dérives gauchistes pour suivre Jacques Ozouf, un professeur dont j'avais suivi plusieurs cours et que je trouvais ouvert et avenant. Il venait d'être nommé à l'École Pratique des Hautes Études, terminait avec François Furet leur vaste enquête sur l'alphabétisation et commençait avec Mona Ozouf ses recherches sur les instituteurs et la République⁹. Homme d'une grande amabilité, il accepta de diriger la thèse que je voulais faire sur l'histoire des jeunesses révolutionnaires en France au tournant du siècle, un sujet assez éloigné de ses centres d'intérêt mais qui me permettait d'allier mes préoccupations politiques avec la nécessité de faire une thèse et d'obtenir un doctorat.
- 40 Durant ma scolarité à l'École, j'assistais à quelques séminaires, et découvris celui sur l'histoire du mouvement ouvrier international, animé par Georges Haupt. De nombreux militants s'y retrouvaient pour élaborer les théories révolutionnaires qui nous manquaient et les discussions animées souvent par Claudie Weill, Robert Paris et quelques autres m'ont durablement attachée à l'École et à la personnalité chaleureuse de Georges Haupt. En Claudie, j'allais non seulement trouver un mentor qui me guidait dans la rédaction et la réflexion, mais aussi une amie pour la vie. Je découvris la vraie vie étudiante parisienne, les séminaires qui avaient lieu boulevard St Michel et l'activité intellectuelle qui accompagnait nos recherches. C'est à ce moment-là que je crois avoir pris goût à la recherche historique, à l'étude dans les archives et au travail méticuleux et intensif en bibliothèque¹⁰. Toutefois, les deux événements qui avaient marqué cette période de ma vie prirent à mon insu toute leur dimension : d'une part, mes parents avaient finalement décidé d'émigrer en 1974 à Montréal et non à Paris¹¹. Et d'autre part, le fait de ne pas avoir obtenu la nationalité française, bien que née en France, me bloquait tout accès à un poste de professeur au sein de l'Éducation nationale. Je n'avais à toutes fins pratiques pas d'autre choix que celui de partir à mon tour du seul endroit au monde où j'avais fini par me sentir chez moi, Paris, au milieu de ce monde cosmopolite et militant.
- 41 C'est à la faveur d'une rencontre fortuite dans la salle des Périodiques de la Bibliothèque Nationale, où je passais mes journées parisiennes à dépouiller la presse à la recherche des manifestations de jeunes avant 1914, qu'un projet de carrière (ou d'avenir ?) se précisa.

Une deuxième émigration : professeure et historienne à Montréal

- 42 En effet, je côtoyais alors à la BN une professeure de littérature française de l'université Concordia à Montréal, féministe de la première heure, Maïr Verthuy, fondatrice plus tard de l'Institut Simone de Beauvoir à Montréal. Elle y travaillait comme moi pour rédiger sa thèse, et me convainquit d'envoyer mon CV dans diverses universités au Canada pour proposer ma candidature. Sans grande conviction, je fis ce qu'elle me dit. Je crois même

que ce fut elle qui envoya mes CV directement. Un poste à l'université me paraissait une perspective lointaine, alors que je n'avais pas encore fini ma thèse et qu'à Paris, personne ne se souciait de ce que j'allais pouvoir en faire, pas même moi !

- 43 Loin d'être saugrenue, cette idée d'un départ pour Montréal faisait d'autant plus son chemin que mes parents m'en disaient beaucoup de bien, exerçant des pressions pour que je vienne les rejoindre. Je reçus alors une proposition de l'université du Québec à Rimouski¹², qui m'offrait de donner un cours sur l'histoire de l'Europe contemporaine à partir de janvier 1976, comme chargée de cours pour le semestre d'hiver. Je ne faisais pas la différence entre les types de poste (temporaire ou permanent), et enchantée par cette offre inespérée, je décidais de partir par le dernier bateau qui traversait l'Atlantique en hiver. Comme une vraie immigrante, j'arrivais à Québec puis à Montréal en décembre 1975, par moins 25 degrés. Alors c'était vrai, je pouvais devenir historienne après tout ! Il me fallait donc au plus vite terminer ma thèse, commencée à Paris. Ce ne fut pas simple, une série de catastrophes se succédant alors.
- 44 Mon directeur Jacques Ozouf eut un grave accident cérébral en 1977, qui l'empêcha de poursuivre l'encadrement de ses étudiants et j'ai dû demander à Georges Haupt d'être mon directeur de thèse. Très affectée par cet événement sur le plan personnel, je n'en compris la signification intellectuelle que bien plus tard ; car avec Jacques Ozouf, que je continuais de voir avec l'admirable Mona, je perdais un directeur et un repère (re-père) significatif dans ma formation d'historienne de la France. Il était une boussole qui, sans que je m'en rende bien compte, m'orientait vers une meilleure compréhension de cette III^e République que, dans mon enthousiasme, je voulais étudier mais qui me déroutait toujours.
- 45 Je demandais « naturellement » à Georges Haupt de devenir mon directeur de thèse, puisqu'il était directeur d'études à l'École et que je suivais ses séminaires depuis quelques années déjà. Il fut extrêmement aimable et m'accueillit avec l'enthousiasme dont il était coutumier. Le fait qu'il ait été spécialisé dans l'histoire des internationales socialistes et du mouvement ouvrier international, et un étranger comme moi, me facilitait cette difficile transition. Son fort accent roumain en français me le rendait d'autant plus sympathique qu'il ne cachait pas son tourment d'homme déraciné. Dans son séminaire peuplé d'étudiants et d'étudiantes du monde entier, on parlait plusieurs langues et l'on se sentait appartenir à une véritable diaspora à Paris. J'appris le travail en plusieurs langues, et inscrivis mon sujet dans son contexte international. L'histoire des jeunesses socialistes en France trouvait spontanément son ancrage dans l'histoire de l'Internationale des jeunesses socialistes. Claudie Weill était aussi constamment présente, m'indiquant les bonnes adresses d'archives (celles de Willi Munzenberg à Amsterdam par exemple) et me signalant l'influence des autres mouvements, surtout autrichiens et allemands, sur les jeunesses françaises.
- 46 Malheureusement, un autre drame, tragique, s'abattit sur la communauté universitaire avec la mort soudaine de Georges Haupt, décédé d'une crise cardiaque. Pour moi, cet événement quelques mois avant ma soutenance de thèse en avril 1978 fut terrible. Je perdais avec lui un autre lien avec l'École et avec les historiens à Paris. Je me sentais non seulement orpheline de deux directeurs qui étaient de véritables phares dans mon cheminement intellectuel mais aussi des personnes que je respectais et auxquelles j'étais très attachée. En outre, je venais de lui envoyer le dernier chapitre de ma thèse qu'il avait annoté et portait avec lui au moment de son accident. Il savait que j'étais anxieuse de finir cette thèse, car ayant obtenu un poste d'assistante-professeure à l'université du

Québec à Montréal (UQAM) en 1977, il me fallait obtenir rapidement mon doctorat pour pouvoir y rester. Ma soutenance était donc prévue pour juin 1978 et le jury était même identifié. Georges Haupt trouvait important que Madeleine Rebérioux y soit et l'avait déjà contactée pour faire partie du jury.

- 47 Aussi, quand Jo Goy, qui était directeur du Centre de Recherches Historiques de l'École me suggéra de demander à Maurice Agulhon de succéder à Haupt, j'hésitais et lui dis que Madeleine Rebérioux avait déjà été impliquée par Georges Haupt dans mon jury et qu'il valait mieux que ce soit elle qui assure la suite des choses. Je la connaissais aussi de Vincennes et pensais qu'il était plus juste que ce soit elle qui poursuive le travail engagé par son ami Haupt sur l'histoire des Jeunesses. J'étais extrêmement troublée par tous ces événements successifs et n'avais pas clairement conscience de ce qui se passait. Comme souvent quand on est étudiant, on ne comprend l'importance cruciale des directeurs que lorsque ceux-ci disparaissent. La thèse que je préparais sur l'histoire des mouvements de jeunesse était très internationale et très orientée vers l'histoire politique, et c'est ce qui me plaisait. Voulant à tout prix finir et déposer cette thèse, je ne réalisais pas qu'avec une nouvelle directrice, les choses allaient prendre une autre tournure. Madeleine acceptait de reprendre la thèse avec moi, mais voulait l'orienter à sa façon. Elle demandait que d'autres éléments y soient ajoutés, en particulier que la période étudiée soit étendue jusqu'à la guerre de 1914. Il me fallut aussi reprendre le dépouillement des archives et de la presse des jeunesses socialistes en rapport avec l'histoire du mouvement ouvrier français, plutôt qu'avec le mouvement international des jeunesses. Je n'avais d'autre choix que d'accepter de faire ces ajouts dans le délai bref qui me séparait de la date de la soutenance, que je ne voulais pas déplacer. Ainsi, je me suis retrouvée aux archives nationales à Paris, durant les trois mois d'avril, mai et juin 1978, à travailler nuit et jour pour clore une thèse qui était devenue une sorte de compromis entre l'histoire des Jeunesses (flamme de la révolution prolétarienne, préalable léniniste qui me fit démarrer sur ce sujet) et l'histoire des échecs des Jeunesses socialistes à mobiliser les jeunes ouvriers et étudiants contre la sale guerre. Cela devint finalement « L'histoire des mouvements de jeunesses socialistes en France de 1880 à 1914 », une thèse soutenue à Paris VIII, mon Alma mater, sous la direction de Madeleine Rebérioux, ma tutrice¹³.
- 48 L'année de l'obtention de mon doctorat à Paris, un poste qui menait à la permanence au département d'histoire de l'UQAM m'a été offert et j'optais aussi pour la nationalité canadienne. C'est ce poste que j'occupe encore, qui m'a permis de me réconcilier avec mon rapport si ambivalent à la France, puisque c'est l'histoire de la France contemporaine que j'enseigne et sur laquelle j'ai fait mes recherches et me suis spécialisée.

L'histoire des jeunesses et des jeunes

- 49 Durant les dix premières années de ma carrière d'historienne, j'ai continué de travailler sur mon premier terrain d'études, celui de l'histoire des mouvements de jeunesse et d'étudiants et j'ai défriché le second, sur l'histoire des femmes. Si ces deux thématiques animaient toujours mon engagement, à Montréal, faute de militantisme partisan, elles devinrent imperceptiblement des thématiques de recherche.
- 50 D'abord, pour transformer ma thèse en livre, je me trouvais devant quelques apories épistémologiques : pourquoi continuait-on de traiter les jeunes comme des mineurs, dépendants et dominés par les adultes, alors même que la jeunesse était constamment

encensée comme l'avenir de l'humanité? L'approche marxiste de l'histoire, qui alimentait ma compréhension du monde, semblait inutile pour faire l'étude de ces catégories qu'on appelait « intermédiaires » entre les classes. L'histoire des jeunes, qui était pour moi organiquement rattachée à celle de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier, montrait que ces derniers n'avaient pas été particulièrement attentifs à son égard, et avaient fait preuve de ce même paternalisme contre lequel ils se révoltaient. Ce constat fut difficile à établir, car il montrait l'impossibilité d'intégrer des catégories floues comme disait Michelle Perrot – historienne du mouvement ouvrier et pionnière de l'histoire des femmes, avec laquelle j'ai souvent discuté de mes travaux – en parlant des Apaches des villes qu'elle avait rencontrés dans ses études sur le XIX^e siècle ouvrier. J'avais réussi à camper les espoirs et les échecs de ces jeunes socialistes, en conflit constant avec leurs aînés et qui continuellement cherchaient à établir des zones d'autonomie dans les domaines où ils se retrouvaient en nombre et entre eux, soit à l'école et dans l'armée. Dès lors, ma thèse devint plutôt un travail sur les échecs des jeunes à sensibiliser le parti socialiste à leurs revendications et le développement de l'antimilitarisme de la jeunesse avant 1914 et pendant la Première Guerre mondiale, comme une façon pour eux de se définir sur le terrain politique au moment crucial de leur mobilisation par la III^e République.

- 51 Je dus abandonner ma perspective de militante pour adopter celle, un peu plus détachée, de l'historienne professionnelle. Je retins de mon expérience de militante l'importance de combiner approche politique et étude historique de la constitution d'un groupe social. Car s'il était une chose à laquelle nous tenions à Vincennes et aussi je le voyais bien à l'UQAM, c'était l'approche pluridisciplinaire comme on l'appelait alors, même si à Vincennes nous ne lisions pas souvent de textes d'autres disciplines que l'histoire et dans d'autres langues que le français. Toutefois, en ré-écrivant ma thèse pour en faire un livre, *Les Jeunes, le socialisme et la guerre*¹⁴, j'ai dû me rendre à l'évidence : l'histoire des jeunes socialistes s'inscrivait dans une histoire de la jeunesse européenne, fort dense et bien documentée par des historiens comme John Gillis et Patrizia Dogliani avant moi. L'histoire des jeunes pouvait servir de révélateur, comme le disait si justement Claude Lefort, d'une histoire plus globale des jeunes mais aussi d'une époque¹⁵.
- 52 Fascinée par les permanences que l'on pouvait voir dans leurs demandes de reconnaissance et leurs révoltes tout au long du XX^e siècle, je compris que mouvements étudiants et de jeunes devaient être intégrés à l'histoire politique des mouvements sociaux (façon Charles Tilly) et des sociabilités (façon Maurice Agulhon). Malgré ces repères, cette histoire en miettes, comme nous l'avions caractérisée avec Claudie Weill, nous apparut constamment à recommencer car inconnue des différentes générations d'étudiants. Pour nous, désormais témoins et historiennes de cette histoire, elle parut éminemment répétitive¹⁶.
- 53 Et tandis que ne pointaient pas encore les approches historiques de l'enfance et de la jeunesse en termes de contrôle ou de régulation sociale, j'utilisais plutôt le concept de marginalité et de marginalisation emprunté à la sociologie (Robert Park) qui ne voulait pas dire exclusion, ni domination des jeunes que j'étudiais. Leur distanciation majeure (et parfois rupture) d'avec la famille et la toute puissance du groupe de pairs me paraissaient dicter désormais aux jeunes leurs comportements. Ils adoptaient ainsi diverses postures (défiance, contestation) selon les périodes et les lieux (comme le montre bien aussi Anne-Marie Sohn dans son ouvrage sur les jeunes des années 1960)¹⁷.

- 54 Mon attrait et mon intérêt pour les constructions sociales des différences venaient de prendre une première configuration historique. Ayant baigné dans cet univers de constante différenciation et dans ce jeu de références plurielles, je réalisais que par le travail sur les positions marginales des groupes de jeunes, j'avais réussi à révéler d'autres facettes du fonctionnement politique de la III^e République à leur égard.
- 55 Ce terrain m'avait préparée d'une certaine façon à aborder celui de l'histoire des femmes ; car, comme pour l'âge, le sexe est une catégorie élémentaire des sociétés humaines dont il est important de comprendre comment elles se sont construites historiquement. En outre, on était en pleine explosion féministe, laquelle s'est imposée à moi dès mon arrivée à Montréal. J'avais certes côtoyé les féminismes et les féministes françaises à Vincennes ou au MLAC (Mouvement pour la légalisation de l'avortement et de la contraception), j'avais participé aux batailles rangées pour l'avortement et la contraception, mais c'est à Montréal que je me sentis libre de réfléchir davantage à mon engagement féministe. J'enregistrais alors plus consciemment que par le passé combien le militantisme trotskyste avait par bien des façons altéré la conscience que j'avais de la dimension sexuée de mon histoire. Et c'est, je crois, ce qui fit que je n'ai pas voulu rejoindre les quelques militants trotskystes présents à l'UQAM, surtout au département de sciences politiques. Leur discours n'avait plus de prise sur moi : l'émigration à Montréal m'avait en quelque sorte libérée du militantisme trotskyste, que je trouvais un peu ringard et pour tout dire désuet. Les collègues qui l'incarnaient ne m'attiraient pas non plus : je les trouvais imbus d'eux-mêmes et avides de pouvoir sur les autres, en particulier sur les femmes.
- 56 Parce que j'avais vécu 68 et ses divisions groupusculaires, je n'étais pas non plus très intéressée à participer aux débats qui opposaient les féministes lesbiennes radicales aux féministes marxistes et qui minaient leur action à Montréal comme à Paris. Je fus rapidement déçue par l'aspect sectaire et carrément xénophobe de quelques-unes d'entre celles qui militaient à l'UQAM, et qui contribuaient à déployer un type de féminisme québécois, imprégné de marxisme et de nationalisme qui m'a tout de suite rebutée. Nouvelle immigrante et cherchant encore les modalités de mon adaptation à la société environnante, je trouvais étrange et exclusive l'affirmation souverainiste de la plupart des féministes québécoises que je rencontrais à cette époque à l'UQAM. Pour ces dernières, il ne pouvait y avoir d'égalité entre les hommes et les femmes qu'advenant la souveraineté du Québec. Comme immigrante, éprise de cosmopolitisme par mon histoire très ancrée dans les diasporas juives et mon engagement internationaliste, je ne pouvais adhérer à un tel positionnement et m'en sentais à toutes fins pratiques, exclue. C'est alors que je redécouvris avec quelques collègues de sociologie de l'UQAM, Nicole Laurin et Stephen Schecter en particulier, les joies du militantisme anarchiste et féministe. Nous publiâmes pendant quelques années un journal périodique intitulé *La nuit*. Le titre disait notre mépris à l'égard de l'entreprise nationaliste incarnée dans le journal du Parti Québécois qui s'appelait *Le jour* et dont le sous-titre était : « le Jour où nous serons maîtres chez nous », en référence à la révolution souverainiste. Nous critiquions sans vergogne cette vision en intitulant notre journal, *La Nuit sans Dieu ni Maître !*
- 57 Cette expérience contribuait à me libérer de mes chaînes (les dogmes trotskystes) en prenant plus de liberté grâce au vent de l'anarchisme libertaire de notre petit groupe d'amis. Ce qui me poussait aussi à tenter d'élaborer une démarche originale en histoire des femmes¹⁸. Je me décidais à en faire plutôt une activité de recherche universitaire et académique que de militantisme, bien que les deux aient été étroitement liés alors.

Différences, domination et victimisation

- 58 Dans cette première période de développement de l'histoire des femmes comme sous champ de la discipline historique, au début des années 1980, j'avais le souci d'identifier ce qui caractérisait leur histoire spécifique. Invitée en 1980-1981 à l'EHESS comme directrice de recherche, j'ai donné un des premiers séminaires en histoire des femmes du Centre de recherches historiques, au titre évocateur « Transmission et histoire des femmes ». Ce séminaire m'avait permis de rassembler une bibliographie originale des travaux surtout américains. Participant en même temps aux séances du séminaire « secret » des historiennes féministes de l'École, qui rassemblait de nombreuses collègues avec lesquelles je suis restée très liée (Michelle Perrot bien sûr mais aussi Christiane Klapisch-Zuber, Arlette Farge, et bien d'autres) je cherchais à illustrer ce qui permettait d'inscrire les femmes dans des rapports de pouvoir et de contre-pouvoirs au cours du XX^e siècle¹⁹. C'est dans ce vivier que fut élaborée la réflexion qui a conduit à l'article collectif bien connu sur l'histoire des femmes, paru dans les *Annales ESC* et que naquit la belle aventure de *l'Histoire des femmes* en cinq volumes dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot²⁰.
- 59 Je considérais alors que les différenciations dont les femmes étaient l'objet avaient certes permis leur essentialisation (on parlait déjà de naturalisation), mais aussi leur regroupement au sein d'associations et de mouvements qui pouvaient conduire à une analyse en termes d'émancipation. En somme, je considérais que ces mêmes catégories identitaires pouvaient devenir aussi des lieux d'affirmation d'une certaine autonomie, et de contestation des pouvoirs établis.
- 60 Si l'imprégnation des sciences sociales par les théories marxistes nous aidait à définir, critiquer et dénoncer le système patriarcal cohérent et structuré qui assujettissait les femmes aux hommes dans les relations de parenté, de travail et plus généralement dans la société, nous avions encore peu d'outils théoriques pour analyser les différences qui existaient entre les dominations de sexe, de classe ou d'âge.
- 61 Comment pouvait-on penser les différentes formes de domination et leur expression historique particulière ? Comment articuler les différences d'échelle dans nos analyses des rapports entre les sexes dans le temps et dans l'espace ? Comment reconstituer l'histoire des femmes entre le système global de domination (dit structurel ou systémique), et les espaces d'autonomie et de contre-pouvoir ?
- 62 Telles étaient les questions que nous nous posions dans les petits groupes de féministes que je fréquentais. Au Québec, et bien que nous ayons tenté d'imposer ce qu'on appelait pudiquement la question des femmes dans l'arène politique, cette réflexion butait sur la prédominance de la souveraineté du Québec dans l'agenda des féministes et des militants. Nous avons constitué avec quelques amies le Regroupement des femmes du Québec (RFQ). Petit groupe marginal et rapidement marginalisé, nous avons recommandé l'abstention au référendum sur la souveraineté de 1981, car nous considérions que le Parti Québécois (PQ), comme les autres partis, ne faisait qu'instrumentaliser les femmes en vue de réaliser son projet. La gaffe de Lise Payette, une féministe de la première heure et porte-parole du PQ sur la question des femmes, qui en pleine campagne qualifia d'anti-féministes réactionnaires toutes celles qui n'appuyaient pas le projet du PQ pour l'égalité et l'indépendance, contribua pour une

bonne part à une mobilisation des femmes contre le projet du PQ, qui perdit finalement le référendum.

- 63 Le sens à donner à cet événement fut un moment important de division entre féministes québécoises. Lors du colloque que j'avais organisé et qui s'intitulait comme le livre qui en est sorti, *Femmes et politique*²¹, se sont dites certaines de ces divergences qui devinrent encore plus nettes avec le temps. De façon assez classique, les orientations partisans ont rapidement pris le pas sur les considérations féministes ; le bon féminisme, sinon le seul, devint celui de la conquête de droits égaux. Il fut beaucoup plus efficace au Québec qu'en France, en donnant naissance dès les années 1990 au *féminisme d'État* (avec Lise Payette comme ministre de la condition des femmes dans un gouvernement dirigé par le PQ), et à la catégorie nouvelle et plus contemporaine des *fémocrates*. Il en résulta des lois assurant les droits des femmes à l'égalité (inscrite dans la Charte des droits), à l'équité salariale, à la juste répartition des biens entre les conjoints lors d'un divorce etc. Le féminisme d'État québécois et canadien devint un modèle envié partout dans le monde occidental²². Toutefois, et malgré les transformations importantes que ces lois avaient imprimées dans la vie des Canadiennes, l'égalité entre hommes et femmes ne se décrétant pas, il y avait loin de la coupe aux lèvres.
- 64 Pour ce qui me concernait, je continuais de croire qu'il nous fallait aussi défaire les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, à tous les niveaux de la vie sociale et politique. Je continuais d'être intéressée par l'impact des mouvements de femmes sur la vie politique non partisane, et sur les rapports qu'ils pouvaient instaurer entre eux et avec les instances de pouvoir (avec l'État en particulier). C'est ainsi qu'avec un petit groupe de collègues européennes (l'historienne des femmes italiennes Michela di Giorgio, la politiste de la transition espagnole Judith Astellara, la psychanalyste et professeure Maria Belo qui sera plus tard élue députée européenne du Portugal etc.), nous avons tenté de reformuler ces rapports, d'abord au cours d'un colloque que j'avais organisé à l'UQAM en 1985 puis dans l'ouvrage *Femmes et contre-pouvoirs*²³. On envisageait chacune à partir de l'étude d'un cas national le potentiel de contre-pouvoir qui pouvait émaner des groupes de femmes et son expression politique. Si ces avancées théoriques ont contribué à alimenter la discussion sur le potentiel subversif de l'action féministe, elles nous ont aussi permis d'établir des lieux de comparaison et de discussion sur le plan international. Montréal, qui avait abrité la première grande conférence féministe internationale organisée à l'initiative de Maïr Verthuy secondée par plusieurs d'entre nous à l'université Concordia en 1982, devint un pôle important du féminisme international. Ce sont ces réseaux internationaux de féministes, au sein desquels de nombreuses collègues sont devenues des amies proches, qui ont alimenté ma réflexion durant toutes ces années et constitué pour moi des références incontournables dans mon travail !

Institutionnalisation des études sur les femmes à l'UQAM

- 65 Or, en soulevant les questions des rapports des femmes au savoir, à la langue, à la politique et à l'État à la fin des années 1970, on construisait aussi ce qui était en train de devenir les *Women's studies* dans les universités américaines et canadiennes. Contrairement à la France, où l'idée d'institutionnaliser ces discussions dans des programmes universitaires était largement contestée par des féministes qui voyaient dans cette démarche une sorte de cooptation qui aurait édulcoré la puissance

contestatrice du mouvement, nous avons fondé à l'UQAM en 1977 un des premiers centres d'études et de recherches féministes au Canada, le Groupe d'information, d'études et de recherches féministes (GIERF). Il y régnait une volonté forte d'imposer une féminisation de la langue française, de créer des cours sur ce qu'on appelait alors la condition des femmes dans chacune des disciplines des sciences sociales, ainsi que de développer des recherches et des services à la collectivité en relation avec les mouvements féministes. Nous nous heurtions à l'opposition, l'indolence ou l'indifférence de nos collègues au sein de l'administration et dans nos départements respectifs, puisque dans tous les cas, nous étions comme femmes professeurs, une infime minorité. Mais le mouvement féministe québécois était fort et notre détermination aussi, ce qui nous permit de faire beaucoup parler de nous avec nos propositions de féminisation de la langue française pour créer des termes qui rendent visibles et audibles les fonctions occupées par des femmes.

- 66 Ainsi je donnais, alors que je venais d'être engagée comme professeur substitut à l'automne 1977 au département de science politique à l'UQAM, le premier cours intitulé « Femmes et politique », qui attira plus de cent étudiantes et auquel j'invitais les grandes stars du moment, comme l'activiste féministe italienne Maria Antonietta Machiochi qui venait de publier un essai iconoclaste critiquant les grands hommes marxistes pour avoir asservi leurs femmes²⁴. Ce succès, qui traduisait bien l'effervescence suscitée par le féminisme, me desservit sans doute ; car, quand vint le moment d'examiner ma candidature au poste d'assistant-professeur qui avait été ouvert en Sciences-politiques, le département décida, après maints débats, de m'offrir une moitié de poste, l'autre étant pour une autre femme (une québécoise de souche qui n'avait pas encore obtenu son doctorat). Il ne faisait pas de doute pour ces collègues que deux femmes accepteraient sans broncher l'honneur qu'on leur faisait de partager un poste d'assistant-professeur (menant à la permanence) ! J'ai pu décliner cette offre, que je considérais comme la pire des insultes, car je fus élue à l'unanimité par le département d'histoire pour occuper le poste d'assistant-professeur qui venait d'être ouvert en histoire de la France contemporaine. Ce fut pour moi à la fois une grande joie que d'obtenir ce poste permanent et un moment de perplexité car je ne me voyais pas, à 28 ans, passant toute ma vie à enseigner dans une institution !
- 67 Et pourtant... c'est ce qui s'est passé...
- 68 Avec mon engagement, le département venait de doubler le nombre de femmes en histoire ! À deux professeures sur un total de 24 et toutes deux d'origine étrangère (ma collègue étant d'origine Égyptienne), nous allions avoir fort à faire ! De fait, la pratique d'engager deux femmes, de préférence des étudiantes de nos chers collègues, sur un seul poste continuait de miner nos efforts de recrutement de femmes. Ces pratiques, fort décriées depuis, témoignaient bien du sexisme ordinaire qui régnait à l'université.

Théories féministes en discussion

- 69 Au niveau des recherches, une certaine unanimité régnait dans les rangs de mes collègues féministes. Les différences et la différenciation sexuelle comme modalités de l'oppression et de la victimisation des femmes, telles étaient les thématiques majeures de la réflexion féministe au Canada. Dire et raconter l'oppression des femmes, et en déduire une théorie générique de la domination masculine furent les éléments déterminants des démarches féministes durant les deux décennies qui accompagnèrent et prolongèrent les

mouvements féministes des années 1970. L'aliénation/soumission/subordination des femmes à ces modes de domination signalait l'importance d'une analyse critique qui permettrait de débusquer les mécanismes de domination, et leur intériorisation par les femmes elles-mêmes (formes symboliques de la domination) qu'il fallait combattre et dénoncer. Une doxa féministe fut ainsi instituée avec ses théories et ses théoriciennes patentées, son appareillage critique et même une méthodologie féministe (adoptée au Canada par les organismes subventionnaires) qui devint ainsi une sorte de modèle unique d'analyse de la place des femmes dans l'histoire sur les principes de l'égalité entre les sexes.

- 70 Qu'on ait eu tendance à projeter dans l'histoire ces formes très contemporaines de revendications et à ignorer tout bonnement ou disqualifier tout ce qui ne rentrait pas dans ce cadre, nous semblait normal. Certes, cette posture engendrait une certaine hégémonie de la pensée, mais elle ne nous a pas empêchées de nuancer les propos par l'étude empirique des situations concrètes occupées par les femmes. Ainsi, les concepts d'*empowerment* ou d'*agency* commençaient à faire leur apparition dans le vocabulaire féministe. Signifiant les capacités d'agir et d'autonomisation des femmes par elles-mêmes, ces concepts furent développés par des féministes américaines plutôt en sociologie et en sciences politiques, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles d'analyse. Elles furent reprises et ré-élaborées dans les discussions qui entouraient une analyse féministe en termes de genre, importées en histoire par Joan Scott²⁵. Je croyais fermement que ces concepts nous permettraient de penser les rapports sociaux de sexe comme des rapports de pouvoir changeants, paradoxaux, à inscrire dans une historicité particulière et bien définie.

De l'histoire des femmes à l'histoire du genre : quelle histoire politique ?

- 71 Moi qui étais déjà sensible aux marges et aux mouvements sociaux et à ce que leur histoire pouvait révéler, j'accueillais avec joie ce tournant de l'histoire des femmes vers l'histoire du genre, sans toutefois changer beaucoup ma propre pratique d'historienne de l'histoire des femmes. L'histoire politique restait pour moi un projet important à réaliser, quels que soient les moyens d'y arriver. Forte de mon expérience de recherche sur l'histoire des groupes de jeunes (dont les résultats montraient tout à la fois les échecs rencontrés dans la sphère de la politique partisane et les transformations considérables intervenues dans la sphère sociale et culturelle, qu'on appelait même contre-culture de la jeunesse), je me lançais à l'assaut de l'histoire des femmes du Québec au XX^e siècle. Je considérais qu'il était essentiel d'identifier avec précision les regroupements de femmes et de mesurer leur impact sur la vie politique et sociale d'un pays que je connaissais peu mais dont je voulais aussi faire, par le biais de l'histoire des femmes, l'histoire.
- 72 Ce fut un processus très douloureux, car même si ce champ était totalement vierge, nombre de mes collègues historiens du Québec voyaient d'un très mauvais œil une étrangère (non-spécialiste et non canadienne-française de souche) se lancer dans cette histoire ! Mais grâce aux organismes subventionnaires canadiens et à leur système d'appels à projet de recherche évalués par des pairs, j'ai pu réaliser ce projet ambitieux²⁶.
- 73 Le regard doublement extérieur que j'avais (comme non-spécialiste de l'histoire du Québec et comme immigrante) m'a permis de défricher des terrains peu balisés par les historiens avant moi. Et comme je trouvais beaucoup de documents originaux et inédits

dans les archives, j'ai réalisé la première histoire des Cercles de fermières au Québec, tandis qu'une équipe de canadiennes de l'Ontario, Gail Brandt et Naomi Black faisaient de même et sans que je le sache pour les *Women's Institutes* au Canada et en France (appelées plus tard agricultrices, dans la région de Bordeaux).

- 74 Cette enquête dont les résultats firent l'objet d'un ouvrage publié en 1990, et d'un article dans le volume cinq de *l'Histoire des femmes* dirigé par Françoise Thébaud, a beaucoup dérangé mes collègues féministes du Québec²⁷. Car j'y démontrerais l'importance de cette organisation dans la socialisation et même la politisation des femmes au Québec. Plus qu'une association volontaire de femmes exclusivement rurales et franco-catholiques, qui faisaient des courtepintes et des conserves, ce groupement favorisait une sociabilité féminine importante, qui permit à ses membres de sortir de l'univers domestique et d'entrer dans un espace public qui leur était largement étranger et fermé. Mes collègues féministes ne pouvaient concevoir qu'une telle organisation de femmes que l'on considérait comme conservatrice puisse avoir un rôle émancipateur pour les femmes.
- 75 En fait, ce type d'association volontaire, très répandue dans le monde occidental pendant le premier XX^e siècle, était la réponse majoritaire des femmes à l'exclusion politique dont elles étaient victimes. Doit-on leur tenir rigueur de ne pas s'être toutes engagées en faveur de l'égalité des droits, avec les militantes suffragistes qui faisaient alors campagne pour le droit de vote ? Doit-on redoubler leur invisibilité en les maintenant sous le boisseau d'une vision féministe qui les disqualifie parce qu'elles n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, et qu'elles n'ont fait que demander des réformes ? Tout cela est, on le sait, de l'anachronisme, et nous nous garderons bien d'en commettre un. Aussi ai-je considéré leur histoire comme celle de femmes qui avaient à leur manière balisé le chemin en faveur de l'émancipation future des femmes québécoises. Plus précisément, j'avais découvert dans cette organisation non seulement la résilience des Cercles à l'égard de l'Église catholique, dont ils se sont détachés au plan de l'organisation dès 1940, amorçant le mouvement en faveur de la sécularisation, mais aussi une vision dynamique de leur rapport à l'État québécois, alors balbutiant. En somme, les Cercles avaient une stratégie d'ensemble de soutien des initiatives étatiques dans les affaires sociales et familiales au détriment de l'Église catholique. Cette conclusion, qui ne faisait pas l'affaire de certaines féministes, qui accusaient tour à tour les Cercles d'être inféodés à l'Église ou à l'État, m'encourageait au contraire à poursuivre mes recherches dans ce domaine, avec l'étude de la professionnalisation d'un métier féminin par excellence, celui d'infirmière²⁸.
- 76 Les processus qui ont conduit des femmes à transformer une activité jusque-là bénévole et établie sur des savoirs féminins privés (charitables) en une profession, certes subalterne mais reconnue et rémunérée, méritaient d'être identifiés historiquement. Si les pionnières sont des femmes urbanisées et scolarisées ou des sœurs hospitalières, les héritières et la relève proviennent du monde rural ou semi-rural et entrent dans le marché de l'emploi et des professions durant le premier XX^e siècle. De nombreux paramètres doivent alors être pris en compte : construction des identités professionnelles autour des qualités féminines, transformation des savoirs faire en savoirs professionnels et techniques, développement de stratégies de reconnaissance académique (développement de disciplines) professionnelle (ordre professionnel) et politique (syndicats et groupes de pression).
- 77 J'ai également voulu compléter cette monographie d'une profession encore majoritairement féminine par une histoire des savoirs infirmiers sur lesquelles elle s'était établie. L'étude de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal fournit

un cas exemplaire de la domination de la profession médicale sur celle des savoirs infirmiers dans un système de santé en pleine réforme (oppositions entre savoirs formels et pratiques, cliniques et théoriques, etc.)²⁹. Mais, là encore, ces savoirs féminins débouchent sur le développement d'une discipline universitaire, les sciences infirmières, d'abord considérée comme une discipline subalterne et qui sera ensuite rapidement reconnue dans l'univers professionnel et académique (analyse de l'expertise et des modalités de son application dans le secteur de la santé). Cette histoire, valable pour les États-Unis et le Canada, ne l'est pas en Europe, où les processus de professionnalisation des infirmières sont encore en cours, et ne se dessinent pas de la même façon.

- 78 La démarche qui vise à identifier les sphères d'intervention des femmes dans le domaine social et politique, m'a conduite à distinguer différents niveaux ou échelles dans l'analyse de leur action. Comment expliquer la contribution sociale des Cercles de Fermières et celle des infirmières aux grandes réformes des politiques familiales et sanitaires engagées durant cette période où les femmes étaient exclues du droit de vote ? C'est ainsi que je fus conduite à poursuivre ma réflexion dans le champ connexe de l'histoire sociale du politique et à retravailler les concepts de l'action politique, en dehors de la sphère partisane ou du champ électoral dans une perspective comparative France/Québec que j'avais toujours eu envie d'adopter. L'étude de quelques associations volontaires et philanthropiques de femmes au Québec et en France pouvait-elle révéler des rapports inédits entre société civile, État et Églises ? Pouvait-elle éclairer des processus inédits du fonctionnement de deux grandes formes de démocraties contemporaines, l'une républicaine et l'autre dans un État fédéré ? En intégrant les dimensions de genre, d'âge, de classe, de religion, ou d'ethnie, pouvait-on parvenir à conceptualiser des modalités de relation des femmes au politique, et à éclairer les rapports complexes entre sphère civile et sphère politique, en termes de rapports de pouvoir paradoxaux et pas nécessairement univoques ?
- 79 L'étude d'associations transnationales de femmes franc-maçonnnes, laïques, juives, protestantes et catholiques, actives au Canada³⁰ et en France, m'a permis de faire quelques progrès dans cette démarche³¹. Leur contribution à la transformation de l'État par l'avènement de politiques publiques établies sur le genre au Canada, au Québec et en France durant la première moitié du xx^e siècle me semblait essentielle à souligner.
- 80 Que l'on caractérise aujourd'hui cette histoire des associations comme contribuant à faire l'histoire de la construction des identités de genre (féminin en l'occurrence) me semble significatif d'une certaine dépolitisation de cette démarche de recherche (qui avait déjà eu lieu avec le passage de l'histoire des femmes à celle du genre). Certes, mon enquête relève d'une démarche constructiviste, puisqu'elle permet de désamorcer ce qui pourrait être compris comme un essentialisme, à savoir leur regroupement sur des qualités féminines. En fait, je l'ai montré à plusieurs reprises et depuis bien longtemps, aucune des revendications de ces associations, même les plus conservatrices, ne repose sur des qualités qui seraient naturelles aux femmes. Bien au contraire, même au sommet du moment maternaliste, dans les années 1930, elles prennent bien soin de reprendre à leur compte les qualités de mères qui leur sont assignées par le discours dominant pour le transformer en compétences nouvelles qu'elles auraient pour assumer exclusivement telle fonction d'infirmière, de travailleuse sociale ou pour obtenir le droit de vote. À ce titre, et pour mémoire, le suffrage féminin fut obtenu dans les pays anglo-protestants pendant ou après la Première Guerre mondiale et en France et au Québec, monde

catholique oblige, pour les mêmes raisons, en fonction des services rendus par les mères durant les guerres.

- 81 Ainsi à cette démarche dite constructiviste, je voulais ajouter la perspective politique : comment ces associations contribuent-elles à la politisation des femmes, à leur accès à la citoyenneté et à l'élargissement de la sphère civile durant cette période, annonçant à leur façon le féminisme de la deuxième vague dans les années 1970 ?
- 82 Ont-elles contribué à transformer des pratiques de délibération internes à la sphère associative en stratégies plus larges d'intervention publique (le plus souvent de façon non partisane) et de représentation démocratiques? Et dans quelle perspective ? Pour faire prendre en compte l'intérêt général commun (*the common good*), ou pour faire valoir leurs intérêts particuliers ? L'analyse en termes de sphère civile et de politiques publiques me semblait permettre de sortir des paradigmes du ou/ou ou du ni/ni (dichotomiques) pour identifier les interactions qui ont eu lieu entre les deux.
- 83 Utilisant le concept d'*agency*, ou capacité d'agir de ces associations et d'*empowerment* (de pouvoir avec) j'ai pu mettre en relief les gains obtenus en termes de politiques publiques qui incluent certes les politiques familiales mais pas seulement (rapports aux professions, législation du travail etc.). Plus encore, ces associations ont contribué à lancer des débats, qui ne visaient pas toujours des causes universelles, mais qui ont permis la reconnaissance de leurs préoccupations particulières, et ont débouché sur des réformes inédites (assistance aux immigrants par exemple au Canada)³².
- 84 L'arbitrage exercé par les gouvernements sur ces questions a certes permis de renforcer leur autorité, mais a aussi ouvert certains domaines autrefois privés et souvent contrôlés par les églises à des mécanismes nouveaux de négociation. Dans ce processus, de nombreuses femmes deviennent des intermédiaires privilégiées des instances étatiques. Ces nouveaux mécanismes d'intervention sont constitutifs du type de démocratie privilégié à chaque période : représentative de certaines élites dans le premier xx^e siècle, plus participatif et délibératif mais aussi plus spécialisé dans le second.
- 85 Plus encore, on peut désormais inclure le rôle de ces associations dans les débats contemporains sur la nature des États providence, car elles ont les premières attiré l'attention sur les questions relatives au rapport entre les mères, les familles et l'État. Attentives à la dimension du *care* et du travail non-rémunéré des femmes dans la sphère privée, des théoriciennes féministes comme Ann Orloff, ont critiqué le fait que ces questions n'aient pas été prises en compte dans les différents modèles d'État-providence (conservateur, libéral et social-démocrate). Ainsi le triptyque famille/État/marché est-il devenu un élément essentiel de la caractérisation des États Providence contemporains, car les équilibres entre politiques familiales, marché et États sont précaires. Pour l'instant, ils ont conduit majoritairement à la défamilialisation (transformation des familles en plus petites unités qui se recomposent), ce que Orloff appelle aussi « l'adieu au maternalisme³³ ».
- 86 Plus généralement, je considère que ces associations ont permis d'élaborer des formes particulières d'intégration à la vie politique à partir d'identités attribuées (l'âge, le sexe, la religion etc.). C'est par la transformation active de ces identités et la construction de nouvelles identités sociales que ces associations exercent leur pouvoir d'intégration (économique, sociale et politique) et leur influence politique. Ainsi sont redéfinies les caractéristiques de la citoyenneté (représentative, participative, paritaire etc.), qui

incluent désormais une diversité sociale et culturelle et permettent d'aborder l'histoire de la démocratie en y incluant la perspective d'une sphère civile sexuée.

En guise de conclusion

- 87 Les différents aspects des travaux que j'ai réalisés me conduisent à insister sur quelques points qu'il me semble important de reprendre en conclusion.
- 88 1. La réflexion sur la nature de nos démocraties, sur le rôle de la société civile, et sur celui des associations volontaires, alimente un débat important parmi les philosophes politiques (Amy Gutman, Iris Young, Charles Taylor) mais s'inscrit aussi dans le renouvellement de l'historiographie de l'histoire politique. Un rôle plus important est attribué à la sphère civile dans l'établissement des grandes réformes adoptées par la III^e République par exemple (Philip Nord, Christian Todorov) ou plus récemment sur les transformations de l'État français par les mouvements sociaux, l'immigration etc. Il me semblerait essentiel que nous nous livrions à une conceptualisation fine de l'impact qu'ont eu les féminismes sur la démocratisation de nos démocraties. Cette réflexion me semble plus intéressante que celle qui se limiterait à opposer le communautarisme (à l'américaine) à l'universalisme (républicain et français).
- 89 2. La question de la religion est, me semble-t-il, incontournable pour qui veut mieux comprendre l'histoire des féminismes mais aussi pour leur futur. Le pluralisme religieux, plus ou moins favorisé selon les pays, est un élément important non seulement de la sécularisation plus ou moins rapide de nos sociétés mais il permet surtout un autre type de rapport des femmes à la démocratie. Comme féministes, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion approfondie sur les rapports entre genre et religion. Ainsi les débats sur le foulard et autres signes religieux me semblent devoir être replacés dans une perspective où les normes sont remplacées par l'acceptation des expressions religieuses plurielles et différenciées ; ce qui ne veut pas dire que les acquis de l'émancipation des femmes devraient être remis en cause.
- 90 3. Les données comparatives permettent déjà d'établir que des liens très étroits unissaient les mouvements féministes par-delà les frontières nationales (que ce soit pour les organisations catholiques ou les autres), conférant ainsi à ces regroupements une légitimité et une assise essentielles à leur action. L'approche transnationale s'impose ainsi dans ce type de recherche et modifie sensiblement les anciennes déterminations concernant leur caractère bourgeois ou conservateur. Je crois qu'on pourrait travailler aujourd'hui encore à élargir les assises des féminismes à travers des rencontres et représentations multilatérales et transnationales, ce qui contribuerait à rendre nos propositions plus audibles et légitimes.
- 91 Enfin, pour finir sur le mode plus personnel adopté dans cette présentation sur les quarante années de féminisme que j'ai vécues, je dois dire combien elles ont bouleversé ma vie et l'ont transformée. Au-delà des réflexions académiques que l'histoire des femmes et du genre ont pu me conduire à faire, et dont je me suis efforcée de retracer ici le cheminement, c'est le formidable bouleversement personnel et collectif qui demeure à mes yeux la marque du féminisme contemporain. Plus rien ne sera plus jamais pareil après la révolution féministe ; il ne s'agit pas seulement de dire comme le faisait Lénine de la révolution russe qu'elle était le résultat du fait « qu'en haut on ne veuille plus et qu'en bas on ne puisse plus » ! Je crois que la révolution féministe a touché tous les

domaines de la vie sociale, politique, intime, privée comme rarement une révolution avant elle. Elle a durablement transformé les modalités de la vie en société et engendré une vision/division nouvelle de la vie en commun. Nous tentons depuis quarante ans d'en rendre compte, comme historiennes et analystes des sciences humaines et sociales, empêtrées que nous sommes à en faire le constat tout en vivant les déchirures et paradoxes qu'elle nous impose.

- 92 Du point de vue plus personnel encore, le temps aidant, j'ai finalement opté moi aussi pour la famille, en faisant, comme on dit, deux enfants, aux noms bibliques de Sara et Nathan. Avec mon conjoint, Marcel Fournier, nous avons réussi à conjuguer tant bien que mal vie de famille et vie professionnelle, non sans encombres, avec beaucoup de plaisir et d'émotions ! C'est grâce à leur soutien que j'ai pu m'engager dans la vie politique active, en me présentant comme candidate aux élections municipales une première fois en 1988, et une seconde fois comme candidate à la mairie de Montréal en 1994 avec mon petit groupe de militants écologistes de la première heure. Nous avons mené une campagne électorale d'une rare intensité pour nous, car sans moyens et sans réelle intention d'être élue. Animée du désir de transformer nos paroles en actions, je me lançais dans cette aventure qui me permit de faire connaître davantage les idées d'une féministe écologiste, pour la justice sociale et l'égalité. Ces thèmes de campagne me valurent l'appui d'un nombre non négligeable de personnes, qui avaient envie de voter aussi pour ces valeurs-là !
- 93 Plus récemment, j'ai pu faire bénéficier de mon expérience les étudiants et les collègues des deux pays où j'avais été accueillie, la France et le Québec, en acceptant de faire de la coopération universitaire franco-québécoise. Pendant trois ans, j'ai été à la disposition des universitaires français et québécois pour favoriser leurs échanges, leurs projets de recherche conjoints, l'organisation de colloques : une façon comme une autre de faire fructifier une relation qui, pour moi, était devenue aussi importante qu'essentielle à ma vie entre Montréal et Paris.
- 94 Loin des certitudes et des idées toute faites, je crois que le temps est venu pour nous féministes de tous âges et de tous horizons de sortir des paramètres rigides et normatifs dans lesquels nous pourrions nous laisser enfermer ! Les perspectives de liberté et de libération doivent continuer d'être la marque des féminismes contemporains : c'est ce qui a le plus contribué à nous émanciper nous-mêmes de ces chaînes multiséculaires que nous avons ensemble largement contribué à défaire. C'est un chemin semé d'embûches mais aussi fort agréable et qui apporte son lot de satisfactions et de plaisirs.

95

NOTES

1. Ce texte est la version remaniée d'une conférence présentée à l'Institut Émilie du Château, le 6 mars 2010. Je remercie les organisatrices de m'avoir conviée à faire cet exercice d'auto-socio-analyse, auquel j'avoue que je ne me serais pas prêtée si cette occasion ne s'était présentée. La

version intégrale de la conférence est en ligne sur le site de l'IEC à l'adresse suivante : <http://www.emilieduchatelet.org/Conferences/conference-Cohen.html>

2. Depuis 1923, mon grand-père paternel avait tenté en vain d'obtenir son visa du mandataire britannique pour aller avec sa famille rejoindre ce qu'il appelait le pays de ses ancêtres. Il mourut avant de pouvoir réaliser son rêve de sioniste porté par une foi inébranlable, mais ce sont ses quatre fils aînés qui l'accomplirent et qui, dès les premières heures de proclamation de la création de l'État d'Israël à l'été 1948, embarquèrent leurs deux plus jeunes sœurs et leurs très jeunes enfants pour aller s'y installer. Cette vague de départs clandestins des Juifs du Maroc vers un État d'Israël déjà en guerre fut le fait de quelques milliers de familles animées par ce messianisme du retour à la terre promise, et que la création de l'État d'Israël rendait soudain possible.

3. Les frères de mon grand-père occuperont d'ailleurs la fonction de président de la communauté tour à tour durant une trentaine d'années. Avec ses neuf frères et sœurs, la famille de ma mère, descendants directs d'une lignée de grands rabbins, dont le très connu Raphaël Berdugo, occupait des positions sociales et communautaires enviées. Voir sur le rabbin Raphael Berdugo, les travaux de Moshe Bar Asher (communication personnelle de l'auteur sur son Opus magnus de 4 volumes en hébreu), qui en fait une des quatre plus importantes figures du judaïsme sépharade mondial.

4. Nathalie Deguigné, *Le Camp du Grand Arénas, Marseille 1944-1966*, Paris, Éditions Autrement, 2001.

5. Ils ne manquaient pas d'enthousiasme pour effectuer toutes les tâches d'entretien du camp et furent de ce fait recrutés comme animateurs du camp, ce qui leur permit d'y rester plus longtemps. Ils avaient en charge de préparer les nouveaux arrivants à leur future vie en Israël : accompagnement, formation à l'agriculture, à la débrouillardise etc. Ils en ont gardé un souvenir indélébile ; mon père, ancien chef scout au Maroc, était heureux de partager ses talents et d'obtenir un maigre salaire pour faire ce travail ; ma mère, bien qu'enthousiaste au début, avait le mal du pays et trouvait les conditions de vie très difficiles.

6. Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985 (1^{re} éd. 1957).

7. Marcel Bénabou, *Jacob, Menahem et Mimoun, une épopée familiale*, Paris, Seuil, 1995.

8. Françoise Héritier, *Masculin, féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

9. François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Paris, Éd. de Minuit, 1977. C'est Mona qui dût finir leur livre conjoint intitulé *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard, Seuil, 1992.

10. Durant ces quatre années de 1972 à 1976 où j'étais officiellement en rédaction de thèse, je passais pas mal de mon temps ailleurs, expérimentant les modes de vie alternatifs, alors très en vogue dans nos petits milieux de militants déjà désillusionnés, sur un bateau, sur une île, en Italie... quand j'étais fatiguée de dépouiller les périodiques à la Bibliothèque Nationale, rue de Richelieu.

11. Est-ce qu'ils choisirent Montréal plutôt que Paris parce que ma mère, sachant les difficultés pour obtenir des papiers de naturalisation français, n'avait pas très envie d'être confrontée à ces tracasseries avec toute sa famille ? Ou parce que sa sœur aînée, qui avait peu de temps auparavant décidé d'émigrer à Montréal avec ses enfants, lui vantait les mérites du Canada, réussissant à entraîner avec elle son plus jeune frère et sa femme ? Toutes ces raisons ont sans doute joué. Une chose est sûre, ils n'avaient pas envisagé de façon très précise ce qu'ils feraient à Montréal, et se fiaient aux rumeurs qui circulaient alors dans la famille, selon lesquelles il serait plus facile pour mon père de trouver un travail, et pour mes frères et sœurs de continuer leurs études en français, dans un environnement nord-américain. Ce qui s'est, en partie seulement, vérifié. Voir la conférence de Yolande Cohen au colloque Lifestories, en ligne CURA-Concordia et aussi « Migrations juives marocaines au Canada ou comment devient-on sépharade ? », *Juifs et réalités juives au Québec*, Pierre Anctil et Ira Robinson (eds.), *Religious studies* (à paraître).

12. Ville à plus cinq heures de Montréal, sur le bord du Saint-Laurent, presque en Gaspésie.
13. J'obtins la mention Très Bien votée à l'unanimité du jury de thèse, où siégeaient Marc Ferro et Christian Gras. La thèse fut inscrite conjointement à Paris VIII et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
14. Yolande Cohen, *Les Jeunes, le socialisme et la guerre. Histoire des mouvements de jeunesse en France*, avant-propos de Madeleine Rebérioux, Paris, L'Harmattan, 1989, 253 p.
15. John Gillis, *Youth and History: Tradition and Change in European Age Relations, 1770-Present*, New-York, Academic Press, 1974 ; Patrizia Dogliani, *La "scuola delle reclute". L'Internazionale giovanile socialista dalla fine dell'Ottocento alla prima guerra mondiale*, Torino, Einaudi, 1983.
16. Yolande Cohen et Claudie Weill (dir.), « Entre Socialisme et Nationalisme : les Mouvements Étudiants Européens », *Le mouvement social*, Paris, n° 120, juillet- septembre 1982, p. 3-10.
17. Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette, 2001.
18. La publication de notre ouvrage avec Nicole Laurin et Kathy Ferguson préconisant l'éco-féminisme me permit de faire le lien entre l'anarchisme et mon nouvel engagement féministe. Yolande Cohen, Nicole Laurin-Frenette, Kathy Ferguson (dir.), *Pouvoir, politique, bureaucratie*, Lyon, IRL-Ateliers de Création Libertaire, 1984, 135 p.
19. Voir l'article de Cécile Dauphin, « Les historiennes dans la recherche collective. Le cas du Centre de recherches historiques dans la deuxième moitié du XX^e siècle », in Nicole Pellegrin (dir.), *Histoires d'historiennes*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 113-124.
20. Je n'ai pas contribué à l'article collectif publié dans les *Annales*, bien qu'ayant participé au séminaire qui y a conduit, voir Cécile Dauphin, Arlette Farge, Geneviève Fraisse *et alii*, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales ESC*, mars-avril 1986. Michelle Perrot et Françoise Thébaud me demandèrent une contribution pour le dernier volume de l'histoire des femmes : « Du féminin au féminisme: l'exemple québécois » dans *Histoire des femmes en Occident: le XX^e siècle*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot, vol. 5, Paris, Plon, 1992, p. 521-537.
21. Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Politique*, Montréal, Éditions Le Jour, 1981, 227 p.
22. Voir l'excellente thèse en sociologie de Anne Révillard, *La cause des femmes dans l'État : Une comparaison France-Québec (1965-2007)*, ENS-Cachan, 2007.
23. Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Contre-Pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987, 254 p. Les principales contributions à cet ouvrage furent traduites et publiées quelques années plus tard sous le titre *Women and Counter Power*, Montréal, Black Rose Books, 1989, 230 p.
24. Maria Antonietta Macchiochi, *Les femmes et leurs maîtres*, Paris, Le Seuil, 1977.
25. Voir son article largement cité « Gender : a useful category of historical analysis » *American Historical Review*, 1986, traduit en français : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, numéro « Le genre de l'histoire », 37/38, 1988, p. 125-153.
26. La réalisation d'une vaste enquête historique sur les Femmes et la démocratie a été financée en plusieurs parties à partir de 1985 au sein des différents programmes de subvention stratégique du CRSH (la principale agence de recherche canadienne en sciences humaines) centrées sur les questions des femmes et du travail, des femmes et du changement, des rapports de genre etc. De 1985 à 2007, je reçus l'appui du CRSH aux différents projets de recherches que j'ai soumis.
27. Y. Cohen, *Femmes de Parole. L'histoire des Cercles de fermières du Québec (1915-1990)*, Montréal, Le Jour, 1990, 320 p.
28. Y. Cohen, *Profession Infirmière. Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000, 320 p.
29. Y. Cohen, Jacinthe Pépin, Esther Lamontagne, André Duquette, *Les sciences infirmières : genèse d'une discipline*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 334 p.

30. Il s'agit de la *Young Women Christian Association*, (YWCA, anglo-protestante) fondée à Montréal en 1875, du *National Council of Jewish Women* (NCJW, anglo-juive), fondé en 1897 et de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste créée en 1909 (FNSJB, franco-catholique). Voir Y. Cohen, « Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930 : les pensions aux mères », *Revue canadienne de politique sociale*, Ottawa, 2006, p. 87-112.

31. Dans la constellation des associations féministes et féminines qui se créent dans la foulée de l'Exposition universelle de Paris en 1900 et des congrès internationaux de femmes de 1901, des Conseils nationaux de femmes sont constitués dans plusieurs pays européens et nord-américains. Voir Y. Cohen, « Protestant and Jewish Philanthropies in France: the Conseil National des Femmes Françaises (1901-1939) », *French Politics, Culture and Society*, Cambridge, 24 : 1, 2006, p. 74-92.

32. *La philanthropie au féminin : histoire des associations catholiques, juives et protestantes au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, à paraître (2010).

33. Ann Shola Orloff, « L'adieu au maternalisme ? Politiques de l'État et emploi des mères en Suède et aux États-Unis », *Recherches et prévisions*, 83, 2006, p. 9-28.

AUTEUR

YOLANDE COHEN

Présidente de l'Académie des Arts, des lettres et des sciences humaines de la Société Royale du Canada, Professeure, Département d'Histoire, UQAM.